

# Small files: Tunisia: Small files: Tunisia - 6

*HS L 179:193*



Dag Hammarskjöld's saml.

Tunisia - 1958

15-18 Feb.

Pineau, Christian (French Foreign  
Minister, Paris)

- 1 letter to D.H.
- 1 - 14 from D.H.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Christian Pineau*

LE MINISTRE

PARIS, le 15 février 1958.

*Foreign Minister*

*Forwarded to S.D.  
by D. Gillet on  
17 Feb 58, 11 a.m.*

Mon cher Dag,

Ceci est une lettre personnelle que vous remettra mon collaborateur M. GILLET.

Dans l'imbroglio où nous nous trouvons, je crois que vous pouvez jouer un rôle particulièrement utile et vous fais personnellement toute confiance à ce sujet.

Vous connaissez mon opinion sur l'affaire de SAKHIET. Celle-ci est regrettable, mais il s'agit d'une opération conçue et exécutée à un échelon local. Il n'est pas question pour le Gouvernement français d'éluder ses responsabilités, mais il ne peut se laisser accuser devant l'opinion mondiale d'une volonté délibérée d'agression à l'égard de la Tunisie.

En réalité, l'affaire comporte deux aspects distincts. D'une part, du fait qu'il s'agissait d'une opération aérienne, des civils ont été atteints. Cela, mon Gouvernement le déplore et il a chargé la Croix Rouge française de se mettre en rapport avec le Croissant Rouge tunisien pour évaluer les dommages subis en vue de leur indemnisation. Nous ne pouvons vraiment rien faire de plus.

D'autre part, il y a sans doute violation de la frontière tunisienne, mais il n'est pas possible d'isoler cet aspect de la question du fait que la frontière algérienne est violée presque quotidiennement dans l'autre sens par des bandes armées, équipées et entraînées en Tunisie. Le premier incident de SAKHLET est à cet égard significatif.

Pour éviter une trop grande dégradation de nos relations avec la Tunisie, nous nous étions abstenus jusqu'à présent de saisir le Conseil de Sécurité. Mais celui-ci ayant reçu une plainte tunisienne, il nous était impossible de ne pas souligner les responsabilités initiales et de nous abstenir de faire connaître nos griefs.

Sauf médiation de dernière heure, l'affaire va donc être évoquée la semaine prochaine.

Je crois sincèrement que la seule solution possible doit être recherchée dans un accord de frontière franco-tunisienne destiné à éviter de nouveaux incidents. On pourrait, par exemple, constituer une commission mixte franco-tunisienne dont le Président serait un Neutre désigné par vos soins. De notre côté, nous envisageons de créer une sorte de no man's land en territoire algérien, qu'il serait relativement facile de surveiller, puisque toute circulation de personnes y serait interdite.

Ce ne sont là que des suggestions et nous sommes prêts à en envisager d'autres à condition, bien entendu, que le problème interne algérien ne soit pas évoqué et confondu avec celui de la frontière.

...

En ce qui concerne les autres difficultés franco-tunisiennes : conventions diverses, implantation des troupes et défense commune, éventuel accord financier, nous sommes prêts à la discussion directe. Mais il faut reconnaître que M. BOURGUIBA a pris la plus mauvaise méthode pour y aboutir. En prétendant obtenir des retraits de troupes sous la menace d'un arrêt de leur ravitaillement, il a créé des risques d'incidents sérieux et suscité dans l'opinion française des réactions de fierté nationale dont le Gouvernement est obligé de se soucier.

Le Conseil de Sécurité devrait, s'il est amené à examiner cet aspect du problème, tenir compte du fait que la France peut accepter toutes les négociations à la condition qu'elles ne soient pas faites sous la menace. Un statut comme celui de BIZERTE ne se détermine pas en quelques jours; les conventions posent des problèmes juridiques complexes. Il faut donc le temps et le calme nécessaires que seules la sécurité de la frontière et une attitude correcte de M. BOURGUIBA peuvent assurer.

Que les Nations Unies jouent, en votre personne, un rôle dans cette affaire, je l'admets volontiers, et suis convaincu que mon Gouvernement l'acceptera. Mais si certains membres du Conseil de Sécurité préfèrent la Propagande à l'efficacité, nous n'aboutirons à rien. Je connais trop la manière dont vous avez abordé les problèmes palestiniens pour être

...

convaincu que vous partagerez ma manière de voir.

Encore une fois, mon cher Dag, je fais confiance à votre prudence et à votre habileté.

Croyez, je vous prie, à ma fidèle amitié.

P.S. M. GILLET, en lequel j'ai toute confiance, pourra vous donner sur l'affaire tunisienne tous les détails susceptibles de vous intéresser.

Le 18 février 1958

Mon cher Christian,

J'ai eu grand plaisir à prendre connaissance de votre message du 15 février. Je suis très sensible au fait que, malgré vos lourdes charges, vous ayez pris le temps de me communiquer vos vues personnelles sur l'affaire de Sakhiat. Ce message constitue à mes yeux un acte de confiance dans la possibilité d'aboutir à une solution qui serait le fruit d'un travail commun.

J'ai noté avec intérêt vos commentaires et comprends votre analyse des événements.

En ce qui concerne vos suggestions concrètes, j'ai eu plaisir à constater que vos vues se rapprochent de très près de ce que j'avais envisagé pour la pacification de la frontière algéro-tunisienne.

C'est très certainement dans ce sens que j'aurais agi si j'avais eu la bonne fortune de recevoir votre lettre le dimanche 16 février. J'aurais eu ainsi l'occasion, au cours de l'entretien que j'ai eu ce même jour avec Mongi Slim, sur la bases des assurances que j'avais reçu du Gouvernement français, de sonder les Tunisiens à titre personnel sur la possibilité de voir accepter par Bourguiba le principe d'une mise en oeuvre d'un arrangement du type évoqué dans votre lettre.

Je suis convaincu qu'il y aurait eu d'autant plus de chances sérieuses d'aboutir à un tel accord, que vous avez bien voulu admettre le principe d'une intervention des Nations Unies dans le cadre d'un arrangement bi-latéral - je fais allusion à la désignation du Président d'une commission mixte franco-tunisienne par le Secrétaire Général de l'O.N.U. - .

L'état d'esprit qui régnait dimanche dans mes conversations avec les Tunisiens, la rapidité avec laquelle Bourguiba a bien voulu accepter de répondre favorablement à l'appel que je lui avais lancé concernant le

Son Excellence  
Monsieur Christian Pineau  
Ministre des Affaires Etrangères  
Quai d'Orsay  
Paris  
France

ravitaillement des forces françaises en Tunisie, étaient, sans nul doute, des signes encourageants.

La vague de froid qui sévit sur l'est des Etats-Unis a retardé la remise de votre message et je n'ai malheureusement pris connaissance de celui-ci que le lundi 17 au matin lorsqu'il me fut remis par M. Gillet, c'est-à-dire le lendemain de l'offre de médiation anglo-américaine. Toute action de ma part aurait alors pu donner l'impression de faire concurrence à cette médiation et, aurait ainsi provoqué une situation fautive.

Vous comprendrez aisément qu'il ne m'était plus possible d'utiliser la liberté que me donnait votre lettre.

Je puis cependant vous assurer que je reste prêt à faire le maximum dans le cadre actuel et dans la direction sur laquelle nous semblons être d'accord, avec la prudence et la discrétion qui doivent caractériser une telle opération, pour aider à trouver une solution valable qui devrait conduire, par des efforts communs, à une normalisation des rapports entre la France et la Tunisie.

Mon cher Christian, en vous assurant à nouveau de la discrétion qui est la base même de l'action du Secrétaire Général, je vous prie de croire à mon fidèle souvenir.